



Commission de Discipline

Réunion du 18 octobre 2018 - PV N°7

PRESENTS : Mme PIGEON Huguette (secrétaire de séance) - MM. DELOL Bernard (Président) - MERLINGEAS Christian - AUTIERE Hervé - ANDRIEUX Paul - BRIEU Denis - TAIPA José - BIGOT Pierre - MANOURY Patrick - PINOTTI Pascal

EXCUSE : M. MARTIN Jean-Bernard

Les décisions de la Commission de Discipline sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours, conformément aux dispositions de l'article 3.4 du règlement disciplinaire (annexe 2 des Règlements Généraux de la FFF).

Ont été enregistrés :

Avertissement : 83

3^{ème} avertissement - 1 match de suspension : 4

1 match de suspension : 3

2 matchs de suspension : 1

3 matchs de suspension : 1

4 matchs de suspension : 1

5 matchs de suspension : 1

6 matchs de suspension : 1

7 matchs de suspension : 1

18 mois de suspension dont 6 mois avec sursis : 1

Match N°20531803 D4 Brassage poule K RIBERAC 3 / LIMENS JSA 4 du 09/09/2018

Suite à audition, créditer l'arbitre M. ZGHAL Mohamed de ses frais de déplacement 35,53 € à la charge du club de LIMENS JSA.

Créditer l'observateur M. BOSSE Gilbert de ses frais de déplacement 6,98 € à la charge du club de LIMENS JSA.

Match N°20531808 D4 Brassage poule K PETIT BERSAC / ST PRIVAT DES PRES du 22/09/2018

Dossier mis en instruction le 18/10/2018.

Match N°20890094 U18 Coupe Dordogne LALINDE COUZE SAUVEBOEUF Ent / LE MONTEIL Ent du 29/09/2018

Suite à l'amende de 150 € mise au club de LE MONTEIL, conformément à l'article 2.1b. du Règlement Disciplinaire de la FFF, la commission précise « le club visiteur ou jouant sur terrain neutre est responsable des faits commis par ses supporters ».

ATTENTION : Le tableau ci-dessous a pour seule fonction de communiquer les délibérations de la Commission de Discipline à titre d'information. Ce tableau ne peut donc faire l'objet en l'état d'aucune contestation devant un quelconque organe.

Les sanctions sont consultables sur Footclubs, pour les clubs, et sur son Compte F.F.F., pour le licencié.

Le Président,
Bernard DELOL

La Secrétaire de séance,
Huguette PIGEON



Commission de Discipline

Réunion du 18 octobre 2018 - PV N°7

Compétition	Qualité	Club sanctionné	Date match	Sanction
Challenge Seripub24.fr	Joueur	F.C. ATUR	14/10/2018	6 Matchs De Suspension Ferme
Coupe du District	Joueur	FC CENDRIEUX LA DOUZE	14/10/2018	1 Match De Suspension Ferme
Coupe du District	Joueur	FC CENDRIEUX LA DOUZE	14/10/2018	3 Matchs De Suspension Ferme
Coupe Département Dordogne	Joueur	J.S. COGNAC	14/10/2018	3eme Averti - 1 match de suspension ferme
Challenge Seripub24.fr	Joueur	F.C. EXCIDEUIL ST MEDARD	14/10/2018	1 Match De Suspension Ferme
Challenge Seripub24.fr	Joueur	ET. LA ROCHE-CHALAIS	14/10/2018	3eme Averti - 1 match de suspension ferme
Départementale 4 Brassage	Joueur	LIMENS JSA	09/09/2018	18 mois de suspension dont 6 mois avec sursis et retrait de 1 point à l'équipe de LIMENS JSA
Challenge Seripub24.fr	Joueur	U.S. MARSANEIX MANOIRE	14/10/2018	2 Matchs Susp Dont 1 Par Revoc Sursis
U18 District Brassage	Joueur	ESP.S. MONTIGNACOISE	13/10/2018	4 Matchs De Suspension Ferme
U18 District Brassage	Joueur	ESP.S. MONTIGNACOISE	13/10/2018	1 Match De Suspension Ferme
U17 District Brassage	Joueur	ECOLE DE FOOTBALL BELLE ET DRONNE	13/10/2018	7 matchs de suspension ferme
U17 DISTRICT Brassage	Joueur	C.A. RIBERACOIS	13/10/2018	5 Matchs De Suspension Ferme
Coupe du District	Joueur	F.C. SARLAT MARCILLAC	14/10/2018	3eme Averti - 1 match de suspension ferme
U17 District Brassage	Joueur	SAINT AULAYE SPORTS	13/10/2018	3eme Averti - 1 match de suspension ferme